



## CAHIER DES CHARGES DU COLLABORATEUR DES SERVICES COMMUNAUX

*Par souci de simplification, la forme masculine s'applique aux personnes des deux sexes*

### 1 Titre de la fonction

Collaborateur des services communaux

### 2 Compétences professionnelles

- CFC de paysagiste et/ou d'horticulteur ou formation jugée équivalente
- Intérêt pour le travail édilitaire et la conduite des engins de voirie
- Maîtrise des outils informatiques usuels

### 3 Compétences sociales

- Capacité à collaborer et ou à travailler de manière autonome
- Personne consciencieuse, dynamique et polyvalente
- Sens des responsabilités, facultés d'adaptation et esprit d'initiative
- Rigueur et organisation

### 4 Position hiérarchique

Supérieur direct : Responsable des services communaux

### 5 Responsabilités

- Exécuter les tâches confiées par le supérieur direct au sein des services communaux

### 6 Tâches principales

- Collaborer au sein des services communaux pour le domaine de la voirie mais également aux forêts et aux eaux, ainsi qu'à la déchetterie
- Participer aux projets et missions d'entretien et de nettoyage des espaces publics, routes, bâtiments et infrastructures communales
- Participer à la formation des apprentis agent d'exploitation

## 7 Communication et relations internes/externes

- Mettre en œuvre les décisions du Conseil communal et en contrôler le suivi, en collaboration avec l'administration et les services communaux
- Informer le supérieur direct de tous les cas particuliers susceptibles de mettre en cause la responsabilité de la Commune ou nécessitant une intervention de l'Autorité
- Suivre les formations nécessaires en rapport avec l'évolution de la fonction
- Respecter le secret de fonction

## 8 Approbation du cahier des charges

Broc, le .....

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BROC**

Le collaborateur

Le Syndic :

La Secrétaire

.....

Claude Cretton

Anette Cetinjanin-  
Leuzinger

*Ainsi fait en 2 exemplaires*